

## Relevé de décision de la réunion du RCDP-Paris le 29 novembre 2006

---

### 1/ PARTICIPANTS

---

#### Étaient Présents :

**Claude NICOLET**, Président du RCDP, conseiller communautaire Communauté Urbaine de Dunkerque  
**Mohamed BELLOUCH**, Maire-adjoint, ville de Gennevilliers  
**Hassan BALAWI**, délégation palestinienne en France  
**Ridha GUESSOUM**, Responsable RI, ville de Gennevilliers  
**Rose-Anne BISIAUX**, Chef de projet, Communauté Urbaine de Dunkerque  
**Christine SANGUINEDE**, Responsable RI, ville de Bezons  
**Françoise DIELMANN**, Chargée de mission, Conseil Général du Val de Marne  
**Alain FERRER**, Conseil Général du Val de Marne, directeur RI  
**Abdessamad TRITAH**, ville de Lyon  
**François GASPARETTO**, DGER, Ministère de l'Agriculture  
**Patrick LAPLACE**, Pierrefitte –sur-Seine  
**Pascal MICHELANGELI**, ville de Ris-Orangis  
**Michelle LAPLAZA**, ville de Ris-Orangis  
**Céline SCAVENNEC**, ville de Roubaix  
**Gérard ASTOR**, directeur du théâtre de la cité  
**Nicolas HOCQUENGHEM**, directeur général du théâtre de la cité  
**Julian CLEC'H**, étudiant Paris VIII  
**Hassen ALLOUACHE**, DGA, ville de Bagnolet  
**Marie TCHENON**, ville de Cergy  
**Léon DIOP**, directeur de la coopération décentralisée, ville de Clichy la Garenne  
**Michelle SAVOLLE**, conseillère municipale, ville de Ris-Orangis  
**Denis CERISY**, adjoint au maire, ville de Ris Orangis  
**Françie MEGEVAND**, adjointe au maire, ville de Eybens  
**François DAL**, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, conseillère Régional, Présidente Commission RI  
**Marie-Christine LABAT**, conseillère communautaire, Plaine Commune  
**Amel DJAFFAR**, Responsable RI, ville de Belfort  
**Laurence GRIETTE**, chargée de projet, Conseil général de la Seine-Saint-Denis  
**Janine PLANER**, adjointe au maire, ville de Bouguenais  
**Serge ZAROUDNEFF**, ville de Bouguenais  
**Janine CHAVEL**, ville de Bouguenais  
**Céline GUYON-DAVIET**, Plaine Commune  
**Fulvia CUGINI**, chargée de mission, ville de Nanterre  
**Florence GIARD**, Plate-Forme des ONG pour la Palestine  
**Mercedes PASCUAL**, Responsable RI, ville d'Arcueil  
**Simoné GIOVETTI**, chargé de projet, Cités Unies France-RCDP  
**Linda NAILI**, chargée de projet, Cités Unies France  
**Amélie ID ABOU**, cinéma Public Association  
**Camille MARECHAL**, cinéma Public Association  
**Jeremy GRAVAYAT**, réalisateur

Liste des personnes excusées à la réunion du RCDP (29/11/06)

Philippe de VILLIERS : président du Conseil général de la Vendée  
Nicole KIIL-NIELSEN : adjointe au maire de Rennes  
Nicolas SARKOZY : président du Conseil Général des Hauts-de-Seine  
Jacques ROCCA SERRA : adjoint au maire de Marseille  
Elisabeth LADURE : sénateur du Rhône  
Jacques PELLETIER : groupe d'amitié France-Palestine Sénat (et le regrette vivement retenu impérativement au Sénat)  
Anne d'ORNANO : président du Conseil général du Calvados  
Roland ROBERT : maire de la Possession  
Jean-Marie ALEXANDRE : vice-président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais  
Claude JEANNEROT : président du Conseil général du Doubs  
Jacques PELISSARD : président de l'AMF  
Charles BUTTNER : président conseil général du Haut-Rhin  
Jean-Ives LEDRIAN : président conseil régional Bretagne  
Françoise LEBLON : AFPS  
François REBSAMEN : maire de Dijon  
Philippe GAMBIER : ville de Rosny-sous-Bois (Mission RI)  
Jean-Paul PLASSARD : responsable RI-CIDEF  
Georges MORIN : Maire-adjoint de Gières  
Régis GARRIGUE : Medecin urgentiste MDM  
Patricia CEIREJO : Conseillère régionale, Conseil régional des Pays de la Loire

---

## 2/ Rappel de l'ordre du jour

---

- ❖ **La situation politique au Proche-Orient**
- ❖ **Les activités du Réseau pour 2007 :**
  - **Organisation d'un colloque international sur le Proche-Orient. La problématique Palestinienne : quelle place pour les collectivités territoriales dans l'Agenda politique du Proche-Orient ?**
  - **Les Assises de la coopération franco-palestinienne**
  - **Compte rendu de la Réunion du Réseau Européen à Pérouse 4-7 octobre 2006**
- ❖ **Le fonds de solidarité pour les collectivités locales palestiniennes : état des lieux, organisation, programmation...**

16h00 : le RCDP présente : « Voter en Palestine : un avenir pour la paix »

Le documentaire a été réalisé par Jeremy Gravayat en décembre 2005 lors des missions d'observations organisées par Cités Unies France et le RCDP.

---

## I/ La situation dans les Territoires Palestiniens

---

La situation au Proche-Orient, dans les Territoires Occupés palestiniens est d'une extrême gravité.

Une mission d'évaluation sur la situation sanitaire de la population, dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie a été réalisée par l'ONG Médecins du Monde. La situation est dramatique tant au niveau politique qu'au niveau humanitaire.

La Bande de Gaza vit aujourd'hui des moments extrêmement difficiles. Les incursions israéliennes ont gravement touché la population qui commence à manquer de tout : médicaments, nourriture, électricité, eau potable. Depuis le début de l'opération militaire israélienne, plus de 400 civils (femmes et enfants) ont trouvé la mort et le nombre de blessés graves ne se compte plus. La situation n'est d'ailleurs pas plus facile dans le reste des Territoires occupés, certaines villes subissent des incursions quotidiennes de l'armée, de jour comme de nuit. Les coupures et les check points rendent tout déplacement extrêmement dangereux et difficile. Au niveau économique la crise commencée il y a quelques mois ne cesse de se dégrader. L'armée israélienne a visé pratiquement l'ensemble des infrastructures palestiniennes (rues, ponts, aéroports, centrales électriques, bâtiments publics, hôpitaux...) en rendant la dépendance des palestiniens à l'économie israélienne totale, aggravant ainsi une situation déjà insupportable. À tout cela s'ajoute le fait qu'une logique de guerre a étouffé tout espoir d'une reprise des négociations, le gouvernement palestinien démocratiquement élu, étant défini comme terroriste.

Plusieurs organisations humanitaires ont alarmé la Communauté internationale sur la situation dans la bande de Gaza. Les effets cumulés de six ans d'Intifada et de répression israélienne, de l'embargo international décrété après la victoire électorale du Hamas en janvier et des opérations militaires répétées depuis l'enlèvement d'un soldat israélien le 25 juin, ont fini par mener le territoire palestinien au seuil d'une « crise humanitaire majeure ».

**Une étude sur la situation dans la Bande de Gaza a été notamment réalisée par Médecins du Monde. Les résultats de cette étude, menée auprès de la population venue consulter les structures de santé de la bande de Gaza, révèle une situation proprement stupéfiante. Tous les secteurs sont au rouge, qu'il s'agisse de l'activité économique, de l'accès à l'eau et à l'électricité ou de l'état général de la santé. Alors que 70 % de la population vit désormais sous le seuil de pauvreté (fixé à 1,9 euro par jour), plus de neuf habitants sur dix déclarent prendre moins de trois repas par jour. Le chômage frappe 40 % de la population, soit plus du double en six ans. Selon les prévisions de la Banque Mondiale, il devrait atteindre 47 % en 2008. Sans compter que les salaires des dizaines de milliers de fonctionnaires de l'Autorité palestinienne, qui font vivre le quart de la population, ne sont plus versés depuis mars.**

Ce sombre tableau s'est nettement détérioré depuis le début de l'opération « Pluie d'été », fin juin, destinée à retrouver le soldat Gilad Shalit, enlevé par des activistes palestiniens. Israël a exercé toutes sortes de mesures de représailles qui ont rendu la vie impossible aux Gazaouis. L'unique centrale électrique a été détruite, les approvisionnements en essence drastiquement

réduits. Du fait du manque d'électricité, l'accès à l'eau courante est tombé de 70 à 32,5 % pour la population en quelques semaines. Les conséquences sur la santé sont dramatiques. Avant la recrudescence des opérations militaires israéliennes, la proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique était déjà de 10 %. Quant à l'anémie, elle frappait 7 enfants sur 10 de la bande de Gaza. Les problèmes de santé mentale touchent gravement les enfants et les hôpitaux enregistrent de plus en plus de graves malformations des nourissants dues à un nombre croissant des naissances prématurées.

L'accès aux soins s'est aussi nettement dégradé : «début juin, 23 % des consultants mettaient plus d'une semaine pour se rendre à leur consultation. Depuis le début juillet, le délai moyen a été multiplié par quatre.» indique le rapport. Depuis juin, près de 85 % des personnes auditionnées ont été confrontées à un événement traumatisant dans les jours précédant la consultation : 60,4 % évoquent des franchissements du mur du son, 49 % des bombardements. Enfants, femmes et vieillards souffrent « d'un sentiment de panique » récurrent.

Tout cela ne fait que détériorer la situation politique interne.

Des propositions ont été avancées au RCDP pour qu'il s'active à travers une aide d'urgence dans le domaine de la santé et des soins de première urgence à la population.

Si la situation des villes est de plus en plus critique, les conditions financières de l'APLA ne sont pas encourageantes. L'APLA est la seule organisation qui représente les pouvoirs locaux palestiniens auprès des instances internationales et vis-à-vis du gouvernement palestinien. L'APLA demeure un partenaire privilégié du RCDP.

Dans cette phase de crise politique et humanitaire, les collectivités locales palestiniennes semblent représenter le dernier tissu administratif encore en fonction dans l'administration palestinienne.

Nous devons réfléchir à comment pouvoir soutenir cette institution importante pour le peuple palestinien.

---

## II/ Le Fonds de solidarité pour les collectivités locales palestiniennes

---

Notre premier objectif est de faire parvenir des ressources financières indispensables pour le fonctionnement de certains services de bases des collectivités locales palestiniennes qui doivent faire face aux premiers besoins de la population palestinienne.

Le Fonds d'urgence a été créé pour venir en aide aux collectivités locales dans cette phase particulièrement difficile qui dure maintenant depuis mars 2006.

Plus d'une vingtaine de collectivités locales françaises ont d'ores et déjà manifesté leur solidarité et abondé le fonds mis en place par le RCDP. Près de 200.000 euros pourront être collectés.

Certaines collectivités locales ont manifesté leur intérêt à participer au Fonds. **Le RCDP a donc décidé de maintenir ouvert le fonds pour permettre aux villes qui le souhaitent d'y participer. La Plateforme des ONG pour la Palestine a décidé de s'associer à la diffusion de l'information concernant le fonds pour encourager les élus locaux à s'engager dans cette initiative.**

- Les camps de réfugiés : une question qui concerne la possibilité d'élargir les activités du fonds aux camps des réfugiés palestiniens a été posée lors de la réunion. Les participants ont souligné la nécessité de proposer un mécanisme qui permet d'apporter une aide concrète aux camps de réfugiés palestiniens qui eux aussi se trouvent dans une situation d'extrême

difficulté. Un travail de coordination doit être mis en place pour permettre (1) d'entrer en contact avec l'UNRWA (l'Agence de l'ONU en charge des réfugiés palestiniens) (2) proposer aux collectivités locales palestiniennes partenaires de nous aider à coordonner l'aide en direction des camps qui se trouvent sur leur territoire.

- Une procédure d'accompagnement au Fonds sera proposée à l'APLA pour qu'elle puisse apporter son aide technique et matériel auxancements des activités. Notre objectif est politique et technique : 1) soutenir l'APLA politiquement (et financièrement en l'aidant à rechercher des subventions) ; 2) associer l'APLA dans les opérations liées au fonds et plus en particulier dans les activités qui seront menées dans la Bande de Gaza.

- Modalités de fonctionnement du Fonds : les sommes collectées seront destinées à apporter une aide d'urgence aux collectivités locales palestiniennes exclusivement dans les domaines prioritaires qui ont été listés. Ces domaines d'intervention ainsi que le descriptif des activités vers lesquelles l'aide sera acheminée sont le résultat d'une première identification des besoins des collectivités locales palestiniennes réalisée par Yasser Abed, chargé de mission du RCDP à Ramallah. Le fond d'urgence sera géré directement par le RCDP. Un compte spécifique en France ainsi qu'en Palestine a été ouvert. Un comité de pilotage (composition + rôle) reste à mettre en place. Un comité de pilotage doit être formé pour suivre les opérations d'aide d'urgence. Ce comité sera composé du bureau du RCDP et des villes ayant abondé le fonds. Il s'agira au comité de pilotage de décider de l'affectation du Fonds. Les fonds ne seront en aucun cas versés directement aux collectivités locales palestiniennes, mais mis à disposition de l'antenne du RCDP à Ramallah. Cette antenne devra s'assurer de la bonne affectation et de la bonne utilisation des fonds.

-Organisation de la première mission technique en Palestine et organisation du plan de travail : Une mission technique sera organisée en janvier 2007 pour réaliser une évaluation des besoins auprès des collectivités locales palestiniennes avant le lancement des activités.

---

### **III/ Les Assises de la coopération franco-palestinienne**

---

Les premières assises s'étaient déroulées en 2000 à Gaza. Il convient donc aujourd'hui d'organiser de nouvelles assises et déterminer le lieu. Après des échanges dans la salle, il est paru plus opportun de les organiser en France, avec pour enjeu majeur la conquête de l'opinion publique. Cela implique d'avoir l'assurance de pouvoir faire venir des élus palestiniens des toutes tendances politiques et que ces derniers aient la possibilité de retourner chez eux. Une première proposition sera faite au Conseil de l'Europe à Strasbourg pour coordonner et organiser cet événement conjointement avec le RCDP. En cas d'impossibilité une autre ville intéressée à accueillir l'événement sera choisie au sein du RCDP. Les objectifs des assises sont multiples : 1) rencontrer les maires des villes palestiniennes qui ont été démocratiquement élus ; 2) ouvrir au débat sur la situation en Palestine et au peuple palestinien ; 3) mobiliser et sensibiliser l'opinion publique et politique à la coopération décentralisée franco-palestinienne ; 4) poursuivre la mise en œuvre des projets de coopération

-La date : la date envisagée pour l'organisation des Assises est le mois de mars

## **Organisation d'une mission politique dans les Territoires Palestiniens avec pour objectifs :**

- Une mission politique la plus large possible et européenne sera organisée après les Assises de la coopération décentralisée.

Les activités du RCDP :

### **1/ Les actions bilatérales :**

- Appui aux initiatives des collectivités membres du RCDP

-Une action pour l'année 2007 dans le domaine de la jeunesse : les villes de Nanterre, de Gennevilliers, de Bouguenais et de Ris Orangis souhaitent développer une coordination pour organiser des rencontres et échanges mutualisés afin de développer des initiatives en commun sur la jeunesse.

-Une réunion spécifique du RCDP sur la culture sera organisée afin de promouvoir toutes les initiatives culturelles en direction de la Palestine (des collectivités locales et des associations qui souhaitent impliquer les collectivités dans leurs démarches)

- Promouvoir de nouveaux partenariats : ville de Bouguenais, ville de Bordeaux, ville de Cergy ; ville de Rezé ; ville de Bezons...

- Actualité sur les partenariats

- Signature du protocole de coopération décentralisée entre la ville de Bouguenais et la ville d'Anabta. Suite aux visites réciproques des délégations des deux villes auxquelles le RCDP a participé et lors de la visite d'une délégation des élus de la ville de Bouguenais à Anabta présidé par madame Françoise Verchère (maire de Bouguenais) **un protocole de coopération a été signé le 8 novembre à Anabta**. Deux projets ont été proposés pour 2006 : soutien en direction d'une association des femmes à Anabta d'un montant de 10.000 euros pour l'aménagement d'un local et un projet d'équipements en matériel informatique de deux écoles de la ville d'Anabta d'un montant de 10.000 euros. Le quotidien palestinien Al Quds a d'ailleurs fait un article sur la signature du protocole d'accord entre les municipalités d'Anabta et de Bouguenais.

- Le vice-président du conseil général de la Loire-Atlantique, monsieur Hervé Bocher et le maire de Rezé, Gilles Retière ont participé à la mission menée par Bouguenais à Anabta. Monsieur Bocher a exprimé le soutien du département aux futurs projets entre les deux communes d'Anabta et de Bouguenais. **Le maire de Rezé a exprimé son souhait de nouer un partenariat avec une ville palestinienne** et attend des propositions du RCDP.

**-Le maire de Bordeaux a rencontré madame le maire de Ramallah le 25 novembre prochain.** La ville de Bordeaux devrait annoncer sa participation au Fonds d'urgence probablement à hauteur de 10.000 euros au bénéfice de la mairie de Ramallah.

- La ville de Cergy a reçu une délégation de Saffa dans le cadre de la semaine de solidarité internationale.

- En janvier 2007, la ville de Gennevilliers recevra une délégation d'élus de la ville d'Al Bireh afin de renouveler le protocole de partenariat.

- Le communiqué de presse du RCDP datant du 8 novembre 2006 et relatif à la situation dans la Bande de Gaza suite aux incursions israéliennes, a été publié sur le site Internet de WAFA (l'association palestinienne de Presse).

**B) Projections du film documentaire « Voter en Palestine : un avenir pour la Paix » avec l'organisation de débats autour du documentaire. Liste provisoire de villes et des structures qui ont d'ores et déjà prévu une projection :**

- ville de Cergy (17 novembre 2006 dans le cadre de la semaine de la solidarité)
- ville de Gennevilliers (29 novembre 2007 dans le cadre de la réunion du RCDP) ;
- ville de Gières (janvier-février 2007 ;
- Consulat général de France à Jérusalem à travers les centres culturels français (janvier-février 2007)
- Université de Sciences Politiques, Paris (janvier 2007).

Pour disposer le documentaire vous pouvez vous mettre en relation avec **Simoné GIOVETTI** au 01 53 41 81 87 à Cités-Unies France (email : [med@cites-unies-france.org](mailto:med@cites-unies-france.org)).

**III) Le volet multilatéral :**

- Les actions du RCDP en Europe : Février 2007 : audition du RCDP et de COEPPO au Comité des Régions ; organisation de rencontres au Parlement Européen et auprès de la Commission Européenne (premier semestre 2007) ; suivis des activités du Réseau Européen COEPPO ;
- Les actions du RCDP au sein du CGLU : présentation d'un programme en concertation avec la Commission Méditerranée de CGLU pour une mobilisation plus large des collectivités territoriales méditerranéennes en direction de la Palestine en soutien à la population palestinienne.
- Initiative conjointe avec les membres du Réseau Européen (COEPPO) en direction de leurs ministères des Affaires Etrangères respectifs pour une sensibilisation et mobilisation autour de la crise au Proche-Orient.. La

Commission Méditerranée de CGLU, avec son siège à Marseille, va essayer de soutenir notre démarche. Un premier contact avec les agences onusiennes engagées au Proche-Orient sera organisé prochainement à Marseille et notamment avec les responsables politiques de la Banque Mondiale.

- Poursuite des discussions autour de l'initiative « Un bateau pour Gaza

---

**Annexe : Liste provisoire des collectivités intéressées par le fonds de solidarité pour les collectivités locales palestiniennes et qui se sont manifestées à ce jour :**

Ville de Romans-sur-Isère  
Conseil régional des Pays de la Loire  
Ville de la Rochelle  
Conseil général de la Martinique  
Ville de Fleury-Mérogis  
Conseil général Eure et Loir  
Conseil général de la Nièvre  
Ville de Grenoble  
Ville de Clermont-Ferrand  
Conseil général de Seine et Marne  
Communauté Urbaine de Dunkerque  
Région PACA  
Communauté D'agglomération Val de Bièvre  
Ville de La Roche-sur-Yon  
Ville de Besançon  
Conseil général du Var  
Ville de Cergy-Pontoise  
Conseil général des Côtes d'Armor  
Ville de Belfort

Ville d'Eybens  
Ville de Lille  
Ville de Rennes  
Ville de Bordeaux  
Ville d'Echirolles  
Ville de la Roche-sur-Yon  
Ville de Fontenay-sous-Bois  
Ville de Cergy  
Ville de Gennevilliers  
CG 93  
Ville de Saumur  
Ville de Chelles  
Ville de Eybens  
Ville de Saint-Pierre-des Corps  
Ville d'Aix en Provence  
Ville de Gières  
Ville de Bouguenais  
Ville de Nanterre  
Ligue Arabe

